



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Faire du travail décent un objectif mondial: faits nouveaux et proposition en vue d'un forum sur la mondialisation

Introduction

1. A la session de mars 2005, les membres du groupe de travail et du Conseil d'administration ont été unanimes à reconnaître que la promotion du travail décent devait constituer l'apport spécifique de l'OIT à l'instauration d'une mondialisation juste¹. C'est cette perspective qui sous-tend désormais le programme et budget pour 2006-07 ainsi que les programmes par pays en faveur du travail décent. Le groupe de travail a défini certaines lignes d'action en vue de la réalisation de cet objectif et a demandé au Bureau de prendre les initiatives qui permettront d'aller de l'avant. Le présent document propose un tour d'horizon des activités et manifestations qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du groupe de travail et fait le point sur les résultats obtenus dans le cadre de l'initiative de cohérence des politiques. Pour répondre à la demande adressée au groupe de travail, il propose également quelques suggestions concrètes concernant l'une des initiatives proposées, à savoir la création d'un forum sur la mondialisation, en tenant dûment compte des divers points de vue exprimés lors de la réunion du groupe de travail de mars 2005.

Faits nouveaux

2. Depuis la dernière réunion du groupe de travail, plusieurs événements s'inscrivant dans le prolongement de l'Agenda pour le travail décent et du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation ont eu lieu. L'intérêt pour l'activité de l'OIT dont témoigne le document final du Sommet mondial de 2005 est à cet égard hautement significatif. Plus de 150 chefs d'Etat et de gouvernement venus des quatre coins du monde y déclarent en effet:

Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un emploi décent et productif, les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement, y compris celles qui visent à réduire la pauvreté, dans le cadre de nos efforts pour atteindre les objectifs

¹ Rapport oral du président du groupe de travail, document GB.292/15(Rev.)

du Millénaire pour le développement. Les mesures prises dans ce domaine devront également englober l'élimination des pires formes de travail des enfants, telles qu'elles sont définies dans la convention n° 182 de l'OIT, et le travail forcé. Nous décidons également de veiller au respect des principes et droits fondamentaux relatifs au travail ².

3. En avril, une conférence a été organisée à Washington, DC, par la Fondation Carnegie pour la paix internationale, le Conseil Carnegie sur l'éthique et les affaires internationales et la Global Fairness Initiative, avec la participation de l'OIT et de divers experts. Cette conférence avait pour thème la nécessité de créer davantage d'emplois de qualité dans une économie mondialisée (*Help wanted: More and better jobs in a globalized economy*). Le Directeur général a pris la parole lors de la séance d'ouverture, ainsi que MM. François Bourguignon, économiste en chef de la Banque mondiale, Deepak Nayyar, vice-directeur de l'Université de Delhi et membre de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, et Sherrod Brown, membre de la Chambre des représentants de l'Ohio. La publication des diverses interventions est prévue pour le début de l'année 2006.
4. Le Bureau a élaboré une série de brèves notes d'orientation qui résument les principaux messages et recommandations du rapport de la Commission mondiale. Ces documents vont faire l'objet d'une large diffusion dans les milieux politiques ainsi qu'à l'occasion de manifestations telles que le Sommet mondial, qui se tiendra à New York en septembre. Il convient de rappeler à ce propos que le rapport de la commission a déjà été traduit en 15 langues.

Initiative de cohérence des politiques

5. Lors de la réunion du groupe de travail de 2005, le Bureau a été invité à poursuivre les efforts qu'il déploie pour assurer la cohérence des politiques aux niveaux international, régional et national. La Commission mondiale a recommandé aux organisations compétentes de «lancer des initiatives visant à la cohérence des politiques sur les principaux aspects de la dimension sociale de la mondialisation». Ces initiatives, dont le but serait de contribuer à l'instauration d'une mondialisation plus équitable et sans exclus, «devraient en premier lieu porter sur la question de la croissance mondiale, des investissements et de la création d'emplois» ³.
6. Une initiative sur la cohérence des politiques lancée à l'invitation de l'OIT a déjà donné lieu à trois réunions, dont deux se sont tenues au cours de 2004 et une en juin 2005. Les participants comptaient des représentants des organisations suivantes: Banque mondiale, DAES, FAO, FMI, FIDA, OMC, ONUDI et PNUD. L'UNESCO a déjà signalé qu'elle souhaiterait vivement participer aux prochaines réunions.
7. Les deux réunions qui se sont tenues en 2004 ont porté principalement sur des questions de définition et d'organisation. Tout d'abord, les participants ont estimé qu'il était possible de renforcer encore davantage la cohérence des politiques du système multilatéral, tout en reconnaissant par ailleurs que la déclaration du Millénaire avait déjà permis de faire un grand pas en avant dans ce domaine. Ils ont ensuite été unanimes à reconnaître que l'initiative ne constituait nullement une nouvelle entité institutionnelle et que la participation des organisations, s'inscrivant dans la logique de leur mandat respectif, devait être volontaire et reposer sur un autofinancement. Enfin, sur la base d'une note

² Document final du Sommet mondial de 2005, A/60/L.1, paragr. 47.

³ Commission sur la dimension sociale de la mondialisation: *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous*, Genève, BIT, 2004, paragr. 608-611.

d'information mise au point par le Bureau, ils sont convenus des voies à explorer pour aller de l'avant sur le thème de la croissance, de l'investissement et de la création d'emplois.

8. Les participants sont d'abord convenus de scinder ce dossier en deux sous-thèmes, le premier devant porter sur les institutions du marché du travail et la situation de l'emploi dans les pays en développement, le second sur la relation du couple croissance/investissement avec l'emploi. Le premier sous-thème a été l'objet en 2005 d'une troisième réunion où l'OIT, le FMI et la Banque mondiale ont présenté les résultats de leurs recherches. Les documents correspondants ont été placés sur le site Internet du Département de l'intégration des politiques⁴.
9. La réunion, dont l'objet était d'apprécier les convergences et les divergences des recherches menées par les diverses organisations sur les institutions du marché du travail et leur impact sur l'emploi, a permis un échange de points de vue très constructif tant sur les méthodes utilisées que les résultats obtenus. On trouvera un aperçu de ces accords et désaccords dans le résumé de la réunion, qui a également été placé sur le site Internet du Département de l'intégration des politiques. Les prochaines réunions viseront, d'une part, à déceler les déficits d'information et, d'autre part, à examiner la possibilité d'élaborer des projets de recherche communs pour combler ces déficits. Si l'objectif principal est de chercher les moyens de renforcer la cohérence des politiques qui visent à mettre la croissance, l'investissement et la création d'emplois au service d'une mondialisation plus équitable, il est évident que cette convergence ne pourra être assurée qu'à partir des données analytiques et empiriques appelées à sous-tendre ces politiques.
10. Une quatrième réunion, qui sera consacrée au second sous-thème, est prévue pour la fin de l'année 2005. Il importe par ailleurs que l'analyse de l'OIT du complexe croissance/investissement/ création d'emplois tienne compte du point de vue des acteurs les plus directement impliqués, à savoir les mandants. Un atelier sous-régional tripartite sera organisé à cet effet en Afrique australe en décembre 2005. Le BIT a également proposé de consacrer à cette question un document qui sera examiné en 2006 lors de la réunion des ministres du Travail du G8, dont la présidence sera alors assurée par la Russie. En septembre, un document du BIT sur ce thème a été présenté à la réunion du groupe technique des ministres des Finances des pays en développement du G24, à la demande de leur secrétariat. Les participants ont pris connaissance de ce document avec intérêt et ont souligné l'intérêt et la pertinence de cet examen des conséquences de la libéralisation financière sur l'emploi et la répartition des revenus. Le Bureau a l'intention de poursuivre sa collaboration avec le secrétariat technique du G24 sur ce thème ainsi que sur d'autres sujets apparentés.

Autres activités de suivi

11. A l'invitation du président de l'ECOSOC, le Directeur général a pris la parole lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social. Il s'est attaché à souligner l'intérêt que présentaient l'Agenda pour le travail décent et les recommandations de la Commission mondiale tant pour le Sommet mondial de septembre que pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et a invité le conseil à considérer la crise mondiale

⁴ FMI: «Unemployment and labor market institutions: Why reforms pay off»: http://www.ilo.org/public/english/bureau/integration/download/publicat/4_3_346_imf_paper_on_unemployment_and_labor_market_institutions_pci_meeting_june_2005.pdf; Banque mondiale: «Impacts of active labor market programs»: http://www.ilo.org/public/english/bureau/integration/download/publicat/4_3_342_wb_paper_on_social_protection_to_pci_meeting_june_2005.pdf; résumé de la réunion de juin 2005: http://www.ilo.org/public/english/bureau/integration/download/publicat/4_3_341_synopsis.pdf.

de l'emploi comme relevant de la fonction de coordination qu'il assume au sein du système des Nations Unies. Les divers orateurs ont estimé que l'intervention du Directeur général était décisive pour l'issue du Sommet mondial.

12. Il importe également de signaler la tenue en septembre de la Conférence de Helsinki, point culminant du processus de Helsinki, au cours de laquelle les intervenants se sont très souvent référés au rapport de la Commission mondiale. M. Mkapa et M^{me} Halonen, les deux coprésidents de la Commission mondiale, ont ouvert la conférence en soulignant les messages clés du rapport de la Commission mondiale. Le processus de Helsinki et les activités menées dans son prolongement contribuent largement au rayonnement de ces messages, comme l'atteste le fait que l'une des cinq tables rondes organisées pendant la conférence a été consacrée au travail décent. L'étude de cette question et des thèmes qui s'y rattachent va vraisemblablement se poursuivre dans le cadre de futures initiatives multilatérales.
13. Attachée à promouvoir une mondialisation plus équitable au niveau national, l'OIT continue à collaborer avec ses mandants à l'élaboration de stratégies nationales qui permettent de faire face à la mondialisation, et s'attache à rappeler que le travail décent doit constituer l'un des objectifs majeurs de ces stratégies. Le Bureau poursuit notamment ses activités en République-Unie de Tanzanie (avec le bureau du Président), au Burkina Faso – avec l'appui du ministre Tou, membre de droit de la commission et ancien Président du Conseil d'administration du BIT, et le soutien financier du gouvernement français – et en Argentine, où son travail vise essentiellement à assurer une meilleure cohérence entre la politique économique et la politique sociale.
14. En avril 2005, l'université de Witwatersrand de Johannesburg et l'Institut international d'études sociales ont organisé un forum sur le thème de la mondialisation juste en Afrique australe, qui a réuni des représentants du monde universitaire, des partenaires sociaux, des ONG et des praticiens de dix pays d'Afrique australe. Le débat a porté sur les recommandations du rapport de la Commission mondiale présentant un intérêt pour l'OIT, ainsi que sur les chances à saisir et les stratégies à mettre en œuvre pour instaurer une mondialisation équitable en Afrique australe.
15. En 2005, plusieurs des programmes pilotes en faveur du travail décent actuellement mis en œuvre se sont attachés à replacer les mesures prises en faveur du travail décent dans le contexte des initiatives nationales destinées à faire face à la mondialisation, notamment au Maroc et au Bangladesh. Une réunion organisée en septembre 2005 à Amman en vue de familiariser les Etats arabes avec les principales implications politiques du rapport de la Commission mondiale a rassemblé des participants d'Afrique du Nord, de Turquie, ainsi que des pays relevant du Bureau régional de l'OIT de Beyrouth. Le débat a porté principalement sur des questions revêtant un caractère prioritaire dans la région – migrations, économie informelle, technologie, entre autres.
16. Quel qu'ait pu être à cet égard le rôle du rapport de la Commission mondiale, la volonté de faire du travail décent un objectif mondial prend de toute évidence une ampleur considérable aux niveaux international et régional. Ainsi, les consultations de haut niveau entre la Commission européenne et l'OIT qui se sont tenues en octobre ont essentiellement porté sur la promotion du travail décent, la dimension sociale de la mondialisation et l'avenir de la collaboration entre l'OIT et la CE. Louis Michel, Commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, dans un discours prononcé devant le Comité économique et social européen, a affirmé que le travail décent devrait constituer le neuvième objectif du Millénaire pour le développement, et que les politiques de coopération de la Commission européenne devraient s'attacher à promouvoir le travail décent pour tous. La Banque asiatique de développement a publié en août un rapport intitulé *Labor markets in Asia: Promoting full, productive, and decent employment et*

précisé dans le communiqué de presse accompagnant cette publication que les objectifs relatifs à l'emploi décent et productif devraient être désormais au cœur des politiques menées en Asie. Le rôle décisif du travail décent dans la lutte contre la pauvreté est également le thème principal de la publication de l'UNIFEM *Le progrès des femmes à travers le monde: les femmes, le travail et la pauvreté*, publiée en août dernier.

17. Une réunion des ministres chargés de la promotion du développement a été organisée en juin dernier sous l'égide du Comité d'aide au développement de l'OCDE. La Suède a souligné la nécessité de relier les politiques de coopération en matière de développement aux questions relatives au travail décent. Une réunion de suivi se tiendra à Stockholm à la fin du mois de novembre.
18. Le rapport de la commission a été présenté et examiné dans le cadre de plusieurs réunions intéressant les acteurs du développement, notamment la conférence annuelle de la Banque mondiale pour les économistes du développement qui s'est tenue en mai à Amsterdam et la conférence de l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement organisée à Helsinki en juin (*WIDER thinking ahead: the future of development economics*). Enfin, les principaux messages du rapport ont été présentés à des universitaires qui sont venus au BIT – notamment, en juillet, un groupe de l'Université de New York – ou aux universités elles-mêmes.

Raison d'être du forum sur la mondialisation

19. Il ressort de la discussion de la Conférence internationale du Travail portant sur les recommandations de la Commission mondiale relatives à la promotion du travail décent pour une mondialisation juste que la mise en œuvre de ces recommandations relève pleinement de notre mandat, mais que celles-ci ont une portée bien plus vaste. Sur la base de ce constat, l'OIT devrait chercher à faire du travail décent un objectif commun qui rallierait les partenaires les plus importants du système multilatéral officiel et associerait, dans une plus large perspective, les divers réseaux d'acteurs étatiques et non étatiques que le rapport qualifie de communauté mondiale émergente.
20. Ce processus donnerait une nouvelle impulsion au tripartisme mondial en renforçant l'influence des partenaires sociaux et du Bureau ainsi que leurs capacités à promouvoir les objectifs et les valeurs de l'OIT aux niveaux national et international. A cet égard, les membres du Conseil d'administration et le Directeur général ont, à plusieurs reprises, clairement déclaré que le fonctionnement bien établi des mécanismes permettant une bonne gouvernance tripartite de l'OIT ne devrait pas être perturbé. En effet, les organisations d'employeurs, les entreprises, les syndicats et leurs fédérations, ainsi que beaucoup de gouvernements, possèdent désormais une expérience large et diversifiée des formes de dialogue et de sensibilisation dont l'OIT devrait tirer parti. L'expérience concluante qu'a constitué pour l'OIT sa collaboration avec un large éventail de partenaires, notamment dans le domaine de l'égalité des hommes et des femmes, du travail des enfants, de l'emploi des jeunes et du développement économique local témoigne amplement de la valeur de cette méthode de travail et du potentiel qu'elle représente.
21. La raison d'être et la valeur ajoutée de ce forum sur la mondialisation tiennent au fait qu'il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus vaste visant à faire du travail décent un objectif mondial dans le cadre du cycle de programmation 2006-07. Ce forum constituerait, en particulier, un important moyen de faire du travail décent un objectif commun pour les organisations internationales et permettrait ainsi de répondre à la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier dont le document final du Sommet mondial de 2005 (A/60/L.1) s'est fait l'écho. Le forum se justifie amplement par le soutien qu'il apportera à l'Agenda de l'OIT.

22. Les diverses activités liées à la préparation de ce forum, notamment le détail de son élaboration, son calendrier et tout ce qui a trait à la participation et aux activités de sensibilisation seraient mises en œuvre par le Bureau en étroite collaboration avec le bureau du Conseil d'administration et feraient l'objet de rapports régulièrement soumis à l'examen et à l'approbation du groupe de travail. Le Directeur général et les membres du bureau superviseraient et guideraient ces opérations, en consultation avec les mandants. Ils veilleraient à ce que les mandants tripartites soient pleinement associés à la conception et à l'élaboration de ce projet.

Sensibilisation et engagement en 2006

23. La préparation du forum sur la mondialisation suppose que l'on prenne un certain nombre d'initiatives dans le domaine de la sensibilisation et de la mobilisation. Trois types d'interventions concomitantes pourraient être envisagés:

- Identifier les associations régionales et internationales, les réseaux et les alliances pertinents et représentatifs susceptibles d'être intéressés par l'Agenda du travail décent. Il s'agirait, en l'occurrence, de cibler non seulement les associations et les réseaux internationaux qui entretiennent déjà des relations directes avec l'OIT – y compris, bien entendu, les réseaux constitués par les mandants de l'OIT et la liste spéciale de l'OIT – mais également un cercle plus large de partenaires potentiels qui partagent les valeurs et les objectifs de l'OIT, notamment les parlementaires, les autorités locales, les associations de conseils économiques et sociaux, les coopératives, les associations de consommateurs, les ONG régionales et internationales les plus importantes, les organisations de jeunes, les fondations, les groupes de réflexion, le monde universitaire et les médias.
- Dialoguer activement avec ces entités pour déterminer à partir de leurs conceptions, de leurs priorités, de leurs domaines d'activité, de leurs capacités et de leur savoir-faire dans quelle mesure elles sont intéressées par l'Agenda pour le travail décent et, le cas échéant, les encourager à s'engager en faveur de cet agenda et à soutenir les activités des mandants de l'OIT.
- Cerner les domaines pouvant éventuellement donner lieu à des partenariats et à des activités communes, mettre en commun les connaissances et définir ensemble des initiatives novatrices, organiser des colloques et des débats et promouvoir le renforcement des capacités des mandants.

Un forum sur la mondialisation ayant pour thème: «le travail décent pour une mondialisation juste»

24. Il est proposé que le forum sur la mondialisation ait lieu au siège du BIT en avril 2007. Ce forum aurait les objectifs suivants:

- ménager un espace de dialogue permettant, d'une part, aux acteurs concernés de parvenir à des positions communes et, d'autre part, de renforcer la cohérence des diverses initiatives destinées à faire, progressivement, du travail décent une réalité tangible;
- faire en sorte que le travail décent devienne un objectif mondial pour toutes les organisations internationales intéressées;

- soutenir les initiatives des mandants des Etats Membres visant à faire progresser la mise en œuvre des programmes par pays pour un travail décent en favorisant l'émergence d'un environnement international équilibré;
 - recenser les contributions au travail décent des représentants des réseaux et des associations travaillant dans des domaines spécifiques et possédant des connaissances et des capacités diverses et complémentaires;
 - mettre en commun les expériences des mandants de l'OIT dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes nationaux pour le travail décent;
 - définir des domaines communs permettant de prendre des initiatives conjointes, notamment en matière de recherche, d'élaboration de politiques innovantes et de renforcement des capacités;
 - faire en sorte que les réseaux, les organisations et les individus participants prennent, au final, des initiatives spécifiques visant à promouvoir le travail décent pour une mondialisation juste.
25. Le forum sur la mondialisation serait donc une session de travail permettant d'échanger des points de vue, de définir des domaines d'intérêt communs et de prendre des initiatives concrètes. Il permettrait d'aborder un certain nombre de questions spécifiques au cours d'une série de sessions plénières et d'ateliers qui pourraient être organisés pendant une période de trois jours. Les initiatives suivantes pourraient être, par exemple, envisagées:
- faire mieux respecter les droits et renforcer la qualité de la gouvernance afin d'améliorer les conditions qui prévalent dans l'économie informelle;
 - définir les domaines pouvant donner lieu à des partenariats et des activités communes visant à faire du travail décent un objectif économique et social essentiel à l'échelle nationale et internationale, notamment au cours de la prochaine phase de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);
 - soutenir les programmes nationaux pour le travail décent et renforcer leurs capacités dans le cadre d'initiatives en faveur du développement international axées sur la coopération;
 - aborder les questions liées aux systèmes mondiaux de production, comme l'élaboration des politiques visant à développer les zones franches d'exportation et la promotion des micro, petites et moyennes entreprises nationales;
 - définir des domaines dans lesquels les organisations internationales intéressées seraient en mesure de faire converger leurs politiques vers les mêmes objectifs de travail décent.
26. Dans le cadre du forum, une session spécifique pourrait être consacrée à l'étude du rôle de certains réseaux essentiels, tels l'Union interparlementaire et le réseau mondial des cités et gouvernements locaux unis.

Rapport de synthèse

27. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la Commission mondiale (A/RES/59/57) a invité les organisations pertinentes du système des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux concernés à fournir au Secrétaire général des informations sur leurs activités visant à promouvoir une mondialisation plus

équitable qui profite à tous. Grâce à ces informations et à d'autres rapports d'organisations multilatérales concernées, un rapport pourrait être établi qui permettrait au forum d'examiner les initiatives des différentes organisations multilatérales concernées visant à promouvoir une mondialisation juste. Les différents réseaux participant au forum pourraient également fournir des informations de nature similaire. Ce rapport pourrait, en conséquence, contribuer de façon notable à l'élaboration d'un éventuel rapport sur «l'état de la mondialisation».

Critères de participation

28. Les représentants des gouvernements et des organisations internationales intéressés ou souhaitant apporter leur appui ou s'associer aux activités communes seraient invités à participer au forum et à intervenir pendant les débats. Les participants représentant les organisations d'employeurs et de travailleurs seraient choisis par les groupes selon la méthode habituelle.
29. Des représentants des différentes catégories de réseaux décrites au paragraphe 23 ci-dessus seraient également invités à participer. Ils devraient avoir au préalable consulté leurs réseaux pour définir les domaines dont les priorités sont compatibles avec celles de l'Agenda pour le travail décent et peuvent donner lieu à une collaboration.
30. Le forum entend donner aux participants la possibilité d'exprimer leurs divers points de vue et conceptions et de converger vers des objectifs communs par le biais du dialogue. Il va de soi que cet objectif ne peut être atteint que si les participants souscrivent pleinement au principe du dialogue social, cette valeur essentielle qui régit l'action de l'OIT et le travail de la commission.

Nombre de participants et coûts

31. Il serait prématuré de déterminer avec exactitude combien de personnes participeront au forum. Leur nombre devrait en effet largement dépendre des activités de sensibilisation qui auront été menées par les mandants en 2006. On estime cependant que 200 à 250 personnes devraient être appelées à participer. Selon des estimations provisoires, l'organisation d'un forum de cette ampleur devrait coûter environ 350 000 dollars. Cette somme devrait essentiellement couvrir les frais de préparation, de déplacement et d'organisation matérielle. Cette estimation se fonde sur l'hypothèse que de nombreux participants prendront en charge leurs frais de participation comme ce fut le cas pendant le Forum global sur l'emploi en 2001. Bien que le programme et budget pour 2006-07 prévoient d'allouer des crédits aux activités de suivi de la Commission mondiale, des fonds extrabudgétaires pourraient également être sollicités pour que les différentes régions du monde soient représentées de manière équilibrée. Ce cas de figure s'est déjà présenté lors du Forum global sur l'emploi⁵.

Calendrier

32. Il serait opportun d'organiser le forum sur la mondialisation en avril 2007. Il pourrait ainsi coïncider avec la réunion de printemps du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies qui devrait se tenir au BIT à Genève. Cela permettrait

⁵ Environ 750 personnes ont participé au Forum global sur l'emploi, qui a coûté au total environ 525 000 dollars.

de s'assurer que les institutions clés du système multilatéral seront représentées à un haut niveau.

Prochaines étapes envisagées

- 33.** Le groupe de travail est invité à examiner les propositions ci-dessus et voudra sans doute recommander au Conseil d'administration de décider d'organiser un forum sur la mondialisation en avril 2007.

- 34.** Les diverses activités liées à la préparation du forum, notamment le détail de son élaboration, son calendrier et tout ce qui a trait à la participation et aux activités de sensibilisation, seraient mises en œuvre par le Bureau en étroite concertation avec le bureau du Conseil d'administration et feraient l'objet de rapports réguliers qui devraient être examinés et approuvés par le groupe de travail. Le Directeur général et le bureau superviseraient et guideraient ces opérations en concertation avec les mandants. Ils veilleraient à ce que les acteurs tripartites participent pleinement à la conception et à l'élaboration de ces travaux.

Genève, le 17 octobre 2005.